

Le Président

CIRCULAIRE A TOUS LES PHARMACIENS

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Dans le cadre de la promotion du partenariat public/privé, le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) envisage d'entreprendre une cartographie du secteur privé de la santé, en collaboration avec l'Alliance du Secteur Privé de la Santé (ASPS), du projet SHOPS Plus ainsi que l'USAID.

Le but de cette étude est de recenser l'ensemble des structures privées de santé sur tout le territoire national et recueillir des informations sur leurs caractéristiques et la régularité de leur condition d'existence.

L'étude vise à élaborer un répertoire de tous les établissements privés de santé dont les Pharmacies et une base de données qui permettra au MSAS d'avoir une meilleure connaissance du Secteur Privé en vue de l'aider à améliorer ses performances.

La réalisation de cette cartographie qui a été confiée au Cabinet APAPS, se déroulera du début du mois de mars à la fin avril 2017 auprès de toutes les officines de Pharmacie.

A cet effet, nous vous prions de bien vouloir faciliter la collecte des données pour une meilleure contribution de la profession face à cette étude.

Recevez, Chères Consœurs, Chers Confrères, nos confraternelles salutations.

Dr Amath Niang

Dr Amath NIANG

P. J. :

- Lettre circulaire MSAS ;
- Note succincte de présentation de la cartographie

Destinataires

- Syndicat des pharmaciens privés du Sénégal ;
- Tous les pharmaciens du Sénégal.